



**Notes de la séance de la Commission d'établissement de Prélaz**

**14 mai 2019**

**Collège de Malley**

- Parents :** Mmes Davida **Del Curto**, Audrey **Mouton**, Christelle **Joly**
- Professionnels :** Mmes Justine **Beco**, Evin **Celik**, MM. Jonas **Piguet**, Marc **Schmidt**,
- Organisations :** M. Manuel **Lambert**
- Autorités politiques :**
- Direction :** M. Philippe **Hofstetter**
- Excusés/absents :** Mmes Nicole **Morax**, Laura **Beaubrun**, Fanny **Neuffer**, MM. Franco **De Guglielmo**, Frédéric **Bellenot**, Keko **Razzano**

**Ordre du jour**

1. Accueil des représentant-e-s du Conseil des élèves et discussion
2. Ouverture de la séance et adoption de l'ordre du jour
3. Adoption du PV du 9 avril 2019
4. Admission(s) / démission(s) / changement(s) de fonction
5. Feuille de route : suivi des projets en cours
6. Soirée des parents
7. Communication + flyers
8. Date(s) et lieu de la (des) prochaine(s) séance(s)
9. Divers et propositions individuelles

**1. Ouverture de la séance et adoption de l'ordre du jour**

Davida ouvre la séance et l'ordre du jour est adopté.

**2. Conseil des élèves**

La CET accueille les déléguées des deux Conseils des élèves de Prélaz et Malley, ainsi que leurs enseignantes. Il n'y a pas de conseil des élèves à Provence (le collège étant petit).



## Conseil des élèves de Malley

Il est composé de 9 délégués + 1 remplaçant pour chaque classe de 3-6P. Il se réunit 8x/an (moitié sur le temps scolaire, moitié sur le temps hors école). Il vise à donner la possibilité aux élèves de soumettre et réaliser leurs idées et leurs souhaits pour améliorer la vie scolaire au sens large.

Les thèmes qui ont été récemment traités sont, entre autres : les bagarres, l'amélioration de la récréation (règlement, gaspillage), la fête de fin d'année 28 juin. Les thématiques sont amenées par les délégué-e-s ou leurs camarades.

Un PV est tenu et distribué à tous les enseignant-e-s.

## Conseil des élèves de Prélaz

Il est composé de 21 délégués de 3-6P (1 par classe). Il existe depuis 5 ans. Un ordre du jour et un PV sont tenus.

Le but est de permettre aux élèves de s'impliquer dans la vie scolaire, les règles de vie. Il s'agit également d'un outil d'action citoyenne : les élèves se forment aux débats, aux réussites et parfois aux échecs.

Réalisations : boîtes à jeu, journée de l'élégance, marelles dans la cour du collège, participation au plan mobilité, journée du déguisement, arrosoirs, lutte contre les incivilités, campagnes contre le harcèlement, propreté dans les toilettes.

Des personnes externes peuvent être invitées. Parfois, il y a des votes.

Questions / discussions :

Les Conseils des élèves sont accompagnés par les enseignantes référentes dans toutes les étapes de réalisation d'un projet ; c'est un vrai projet de citoyenneté.

Collaboration Conseil des élèves / CET : il est proposé que les PV soient échangés régulièrement entre les deux organisations, pour leur bonne information et pour identifier les thèmes communs. En particulier, les projets d'aménagement pourraient être travaillés en collaboration avec la CET, car le Conseil des élèves a fait plusieurs tentatives, sans succès pour l'instant.

Le harcèlement est une thématique pour laquelle le Conseil des élèves souhaite particulièrement s'engager dans le futur, de même que les déchets dans la cour. Idée : une récréation sans déchets ou une journée de nettoyage des environs des collèges.

L'office de Poste à l'avenue d'Echallens va fermer. Cette question pourrait-elle entrer dans le champ d'action du Conseil des élèves ? De manière générale, le Conseil des élèves peut parfois faire des demandes pour des questions hors scolaire (ex : ouverture de salles de sport le samedi), mais en général, les demandes se limitent au champ scolaire.

Après remerciements, le Conseil des élèves et leurs accompagnants sont libérés à 19h15.

### **3. Adoption du PV du 9 avril 2019**

Le PV est adopté avec la correction suivante : Davida était absente.

### **4. Admission(s) / démission(s) / changement(s) de fonction**

Mme Nicole Morax n'est toujours pas présente et ne donne pas de nouvelles ; Christelle reprend contact avec elle pour lui demander si elle souhaite siéger ou démissionner et permettre à une nouvelle personne de siéger dans la Commission.

Une nouvelle enseignante de Malley serait prête à rejoindre la CET, de même qu'un ou deux enseignants de Prélaz. Lors de la prochaine Conférence des maîtres, les enseignants siégeant déjà actuellement seront officiellement élus par leurs pairs, et les places restantes seront également remises.



## 5. Feuille de route : suivi des projets en cours

Festival : Une demande a été faite le 16 mars à Mme De Pietro de faire une note au tableau pour la disponibilité de Montbenon. Christelle la relance, et un groupe de travail sera constitué pour la rentrée de septembre.

Sirop de bienvenue : le groupe de travail devrait compter un enseignant pour pouvoir être efficace. Actuellement, il y a Franco, Prune, Davida. Evin se propose, et Marc se propose en soutien. L'organisation de Malley est assez différente, sur temps scolaire.

Pour Prélaz, possibilité de faire le sirop dès la fin de l'école ; éventuellement faire des tables par degrés plutôt que par classes (1-2P, 3-4P, 5-6P). Le groupe de travail fera un retour lors de la prochaine séance.

## 6. Soirée des parents

La date du 8 octobre est maintenue, ainsi que le programme général. La question problématique reste le lieu. Pistes à explorer : salle de la Fondation Clémence ou de la Paroisse St-Joseph. Une aula reste une possibilité, mais pas idéal pour faire autre chose que du « ex cathedra ».

## 7. Communication et flyers

Audrey et Keko ont travaillé sur la dernière version du flyer de présentation. Les décisions suivantes sont prises pour la finalisation :

- distribution après les vacances scolaires d'été, la deuxième semaine de septembre
- impression par le secrétariat (A4 recto-verso)
- version définitive à valider lors de la prochaine séance.

## 8. Date(s) et lieu de la (des) prochaine(s) séance(s)

4 juin à 19h à la salle des maîtres de Prélaz.

2 juillet à 19h à la Valencienne (à la suite de la Conférence des maîtres ; les non enseignants sont les bienvenus dès 18h30 ☺). Moment d'échange et de convivialité, précédé d'un point de situation bref sur les dossiers.

## 9. Divers et propositions individuelles

- Office de Poste à l'avenue d'Echallens va fermer, et l'Association de quartier à été sollicitée par la Municipalité pour soutenir l'opposition à cette fermeture. Le flyer pourrait-il être distribué aux élèves ? De manière générale, l'association de quartier souhaite porter ce débat dans le public, dans le quartier. Une pétition est lancée, et une manifestation sera organisée.

- Caravane des quartiers : une information a été envoyée par les services de M. Payot, pour chercher de nouveaux quartiers intéressés à accueillir cette infrastructure. L'Association de quartier Prélaz-Valency, le Centre socio-culturel, la Valencienne ou la CET pourraient-ils être intéressés ? L'objectif est de faire participer les habitants des quartiers ; pourrait-on ainsi continuer la dynamique créée par le Contrat de quartier ? La Ville cherche actuellement des partenaires dans les quartiers, mais les associations de quartiers sont déjà chargées. Cela devrait être une collaboration entre plusieurs structures ; c'est trop lourd à porter seul. Marc prend contact par courriel pour manifester un éventuel intérêt, voir les conditions, les périodes, etc.

- Budget : sera discuté lors de la séance de juin.

- Evin a vécu une expérience à Montoie, sur un petit « festival » multiculturel (repas, danses, habits traditionnels, etc.). Pourquoi ne pas imaginer une expérience similaire à Prélaz ? ou une formule « repas international » ? ou regrouper cette idée avec le sirop de bienvenue ?

- Consultation sur les accueils de midi pour les 7-8P : Audrey fait un retour sur les options qui ont été retenues par la Ville. Deux alternatives : APEMS + (avec inscription) ou accueil libre, mais plus surveillé pour répondre aux normes EIAP. Mise en œuvre à la rentrée 2020.



- Violence dans les préaux : la situation observée par la Direction n'a pas montré de signes inquiétants. Néanmoins, afin de proposer des alternatives aux élèves sur la manière d'occuper la cour de récréation de Prélaz, une animation sera prévue pour les classes de 3-4P l'année prochaine. Il s'agit de « jeux géants traditionnels » ; une animatrice sportive mettra en œuvre ce projet.
- les membres de la CET seront invité-e-s dans la mesure du possible aux concerts ou événements menés dans les classes. Par exemple, comédie musicale le 13 juin à l'Elysée.

La séance est levée à : 21h00

Christelle Joly  
Secrétaire

Lausanne, le 17 mai 2019

Lausanne, novembre 2019/SEP+S/mtl

place Chauderon 9  
case postale 5032  
1002 Lausanne  
tél. 021 315 64 18  
cet@lausanne.ch